

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 79 (2007)

Heft: 1

Artikel: La SCH Cité-Joie reçoit une commune valaisanne

Autor: Dubuis, Roger

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-130097>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

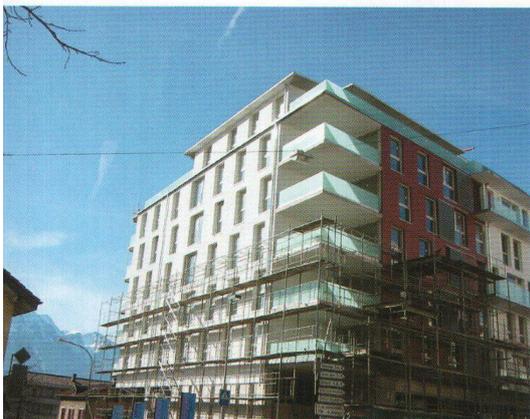
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La SCH Cité-Joie reçoit une commune valaisanne



L'immeuble en construction à Clarens (VD).

La commune des Agettes située sur la rive gauche du Rhône à quelques kilomètres de Sion, peine comme beaucoup de communes valaisannes de montagne à maintenir une population résidente jeune. En effet, le manque d'offre de logements en location incite les jeunes familles à s'établir en plaine et plus particulièrement dans la capitale valaisanne. Cet exode rural contemporain inquiète le conseil exécutif des Agettes qui cherche des solutions pour stimuler la construction de logements à loyers attractifs sur sa commune perchée à env. 1100 m d'altitude.

L'aide cantonale au logement locatif ayant été retirée dès 2003, la commune s'est tournée vers notre association pour tenter de trouver des réponses à ce flux migratoire vers la plaine. Un concept a été rapidement développé grâce à l'implication du conseil communal et à l'opportunité d'acquisition d'un foncier à valoriser en zone village. Dès lors, un projet en droit de superficie a été initié avec le concours d'un maître d'ouvrage d'utilité publique garantissant ainsi des loyers modérés et pérennes.

Pour «faire connaissance» avec l'ASH, une délégation de la commune a été invitée par la Sté coopérative Cité-Joie à visiter un immeuble en

construction à Clarens/VD. M. Stéphane Crettaz, président de la commune, accompagné de deux autres délégués et du secrétaire général de l'ASH ont été reçus par MM. Jean Pitteloud et Philippe Perreaud, respectivement vice-président et directeur de la coopérative. Ces messieurs ont d'abord fait l'historique du projet et rappelé aux participants qu'il est désormais complexe de construire en milieu urbain tant les paramètres sont nombreux. Ils ont ensuite présenté le principe des aides publiques au logement en terre vaudoise et les loyers résultants.

M. Philippe Schumacher, architecte responsable de l'ouvrage, a guidé la délégation lors de la visite détaillée des logements. Il a expliqué les contraintes de ce projet et justifié les choix qui ont été opérés, en répondant aux nombreuses questions pertinentes des participants.

Il nous apparaît important de relever la disponibilité de la Sté coopérative Cité-Joie, membre ASH et de remercier MM. Pitteloud, Perreaud et Schumacher pour leurs collaborations. Etre membre de notre association, c'est ainsi partager ses compétences et se mettre à disposition des collectivités publiques pour informer et conseiller.

Texte: **Roger Dubuis**

Secrétaire général ASH romande

*M. Stéphane Crettaz, président
de la commune des Agettes (VS).*

Fiche signalétique du projet «Les Tulpiers» à Clarens

Maître d'ouvrage:
SCH Cité-Joie, Lausanne
Prix au m³ SIA: env. Fr. 500.-/m³

Nb. de logements:
38 dont 21 duplex

Exemple de loyer avec aides
cantonales et communales
(sans charges pour chauffage et
eau chaude):

3 pièces: Fr. 702.-/mois

4 pièces: Fr. 840.-/mois

5 pièces en duplex: Fr. 1020.-/mois

